



N°03
16/06/2017



Animateur filière

Anna LABARRE

FREDON Limousin

anna.labarre@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Jardins,
espaces végétalisés et
infrastructures - Edition Hors
littoral N°3
du 16/06/2017 »*



Edition Nouvelle-Aquitaine hors littoral

Départements 16/19/23/24/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Collectivité, particulier, professionnel : venez rejoindre le réseau d'observateurs-trices !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations de maladies, ravageurs, ou végétaux qui vous paraissent intéressants.

Ce qu'il faut retenir

Plantes indésirables

- La Chélidoine

Ravageurs

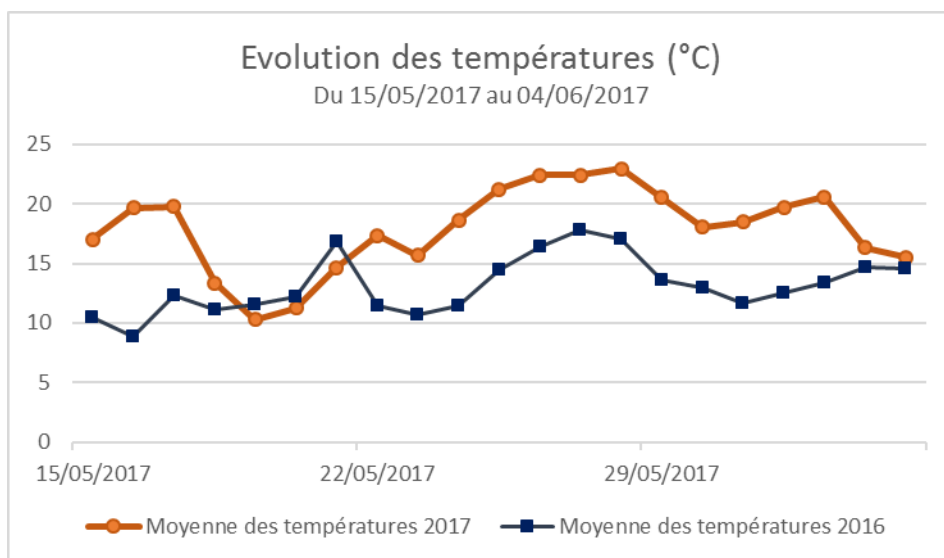
- Hyponomeutes : début du vol des adultes.
- Tigres du platane : risque modéré.
- Pyrale du Buis : risque faible à modéré.
- Mineuses du marronnier : risque faible.

Autres informations

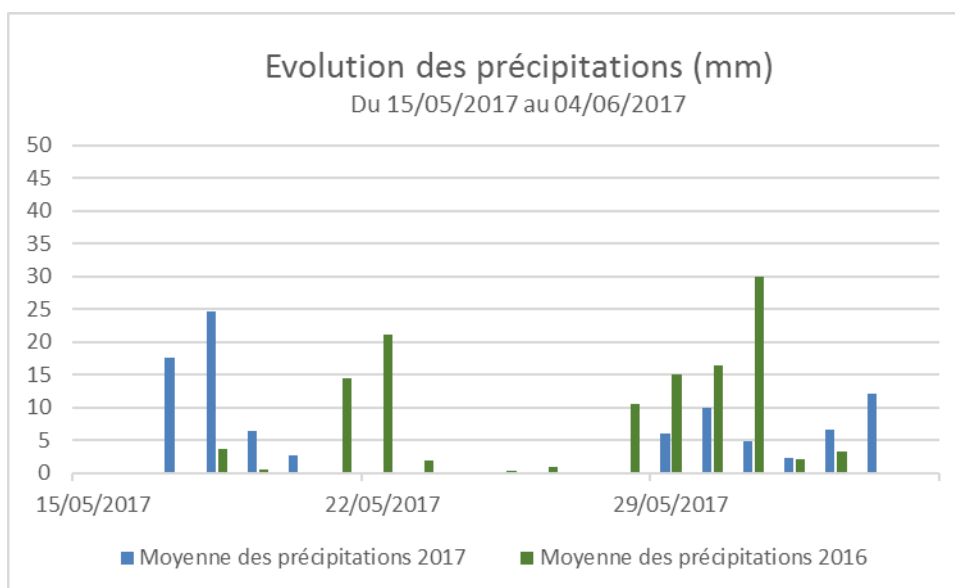
- Coccinelles
- Suivi de frelons et de guêpes

Bilan climatique

La période de mi-mai à début juin a été marquée par des températures assez élevées, et une pluviométrie faible.



Une vague de chaleur a été observée à partir du 19 mai, avec des températures en moyenne de 5°C supérieures à l'année précédente.



Un déficit pluviométrique est constaté encore ce mois-ci, avec une pluviométrie de 94 mm contre 120 l'année dernière. La pluviométrie est cependant plus élevée que le mois dernier.

Le bilan climatique a été réalisé grâce aux stations météo de Boussac, Dun le Palestel, Magnac Laval, Coussac Bonneval, Verneuil, Objat, Lubersac et Naves.

Plantes indésirables

Apprendre à mieux reconnaître les plantes de nos rues permet de mieux les gérer : les laisser pousser si elles présentent un intérêt (floristique, esthétique, culinaire...) ou bien les éliminer avec des techniques appropriées.

○ La Chélidoine



Chélidoine – *Chelidonium majus*
(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin)

La chélidoine est plus connue sous le nom « Herbe à verrue ». C'est une plante vivace, aux fleurs jaunes, et au latex jaune orangé.

Le nom chélidoine signifie « hirondelle ». En effet, sa floraison coïncide avec l'arrivée de ces migrants.

C'est une plante indicatrice d'un sol riche en azote.

Conseils de gestion : son système racinaire n'étant pas très profond, le désherbage manuel est possible, tout comme le désherbage thermique. Dans les deux cas, le faire au stade plantule. Les graines peuvent être dispersées par les fourmis, qui apprécient ses graines.

Ravageurs

• Hyponomeutes



Dégâts causés par des hyponomeutes

(Crédits Photo : A.Labarre – FREDON Limousin (gauche) / T. Redon – Commune de Bousac Bourg (droite))

De couleur jaune clair à gris-brun, avec une tête noire, la chenille adulte mesure environ 20 mm. Le corps de la chenille est recouvert de petits points foncés. Sa tête est noire. La chenille n'est pas urticante.

Au mois de mai, les chenilles se transforment en nymphes, et dès le mois de juin, ressortent sous leur forme adulte : un papillon nocturne, d'une vingtaine de millimètres en moyenne, aux ailes antérieures blanches ponctuées de noir, et aux ailes postérieures étroites de couleur blanc grisâtre. La période de reproduction a lieu pendant l'été, et la femelle hyponomeute pond environ une trentaine d'œufs directement sur l'écorce des arbres, ou sur les rameaux. Les jeunes chenilles entrent en diapause (inactivité totale) sous leur enveloppe de ponte, et ce, durant tout l'hiver.

Au printemps, les chenilles vont se nourrir du feuillage de l'arbre ou arbuste hôte. Durant leur croissance, elles tapissent les branches et les troncs d'un épais voile soyeux, de couleur blanche, ce qui leur assure une bonne protection contre les prédateurs.



Chenilles (gauche) et nymphes (droite) d'Hyponomeutes

(Crédit Photo : A. Labarre – FREDON Limousin)

Evaluation du risque :

Les défoliations observées sont plus ou moins importantes, mais n'entraînent pas de risque vital pour l'arbre ou l'arbuste, qui redéveloppe sa végétation une fois les vols de papillons hyponomeutes réalisés.

L'impact est principalement esthétique.

Actuellement, l'hyponomeute est sous sa forme adulte (papillon nocturne). Les arbres et arbustes vont relancer la production de feuilles.

Des hyponomeutes ont été observés en Creuse et en Corrèze (Pompadour).

Méthodes préventives : les arbres et arbustes les plus touchés par les hyponomeutes sont les aubépines, prunelliers, cerisiers à grappes, merisiers, sorbiers, osiers, saules, pommiers, fusains et sédums. Il est donc conseillé de ne pas en planter dans les zones déjà touchées par les hyponomeutes, et/ou de ne pas les planter les uns à côté des autres. La mise en place de nichoirs est également intéressante, car elle favorise la prédation des chenilles par les oiseaux. Les chauves-souris permettent, elles, de réguler les populations de papillons nocturnes.

Méthodes curatives : il est possible de détruire manuellement les nids, ou les branches infestées d'hyponomeutes.

Un produit de biocontrôle, à base de *Bacillus thuringiensis*, peut être utilisé sur les chenilles en début d'année, lorsqu'elles se nourrissent du feuillage.

- **Tigres du platane**



Tigre du platane – *Corythucha ciliata*
(Crédit Photo : S. Anrigo – FREDON Limousin)

Le tigre du platane est un insecte originaire d'Amérique. Insecte hémiptère de la famille des *Tingidae*, les adultes ont l'aspect d'une punaise et mesurent 3 mm de long. Ils ont un corps foncé, avec une tâche brune au centre, recouvert par deux ailes blanchâtres et transparentes.

Ils hivernent sous les morceaux d'écorce du platane et au printemps, ils migrent en direction du feuillage et se maintiennent à la face inférieure des feuilles pour se nourrir, s'accoupler et pondre. La ponte s'effectue le long des nervures et en moyenne vingt jours plus tard, des larves noires apparaissent. Ces dernières se transforment en adulte après avoir subi 4 mues successives. Deux à trois générations se succèdent dans l'année.

Les tigres du platane ont migré vers le houppier des arbres, et les premiers dégâts sont observables sur le feuillage d'arbres en Corrèze.

Evaluation du risque :

Le risque est modéré pour les platanes. Un jaunissement puis un dessèchement des feuilles sont observables. Les dégâts peuvent entraîner un affaiblissement des sujets jeunes ou des sujets fragilisés par des tailles abusives.

Mesures prophylactiques :

Un élagage raisonné diminuera la présence des tigres. En effet suite aux élagages, la sève a un taux de sucre plus élevé, qui favorise la présence des tigres. De plus un élagage drastique retarde le débourrement, ainsi, les jeunes feuilles se trouveront face à des populations de tigre plus importantes.

- **Pyrales du buis**

Des chrysalides ont été repérées dans la Vienne à Poitiers. Le vol des papillons de cette génération est en cours.

En revanche, en Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, aucun papillon n'a encore été piégé.



Chrysalide de pyrale du buis
- *Cydalima perspectalis*
(Crédit Photo : D.Fourré)

Evaluation du risque :

Les buis peuvent développer de nouvelles feuilles, en attendant la prochaine attaque de chenilles de la pyrale. Le risque est faible à modéré.

Mesures prophylactiques : retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour du buis. Lorsque l'infestation est limitée, les rameaux et feuilles attaqués peuvent être coupés, broyés ou incinérés (en respectant la réglementation en vigueur). En cas de forte infestation, l'arrachage des buis permet de limiter la propagation du ravageur. L'utilisation de produits de bio-contrôle peut également être envisagée à ce stade. La liste des produits de biocontrôle est disponible [ici](#).

- **Mineuses du marronnier**

Des mineuses du marronnier ont été observées en Creuse et en Corrèze, mais en petites quantités. Plus les conditions sont sèches, plus le cycle de développement de la mineuse est rapide et les dégâts importants.

Evaluation du risque :

Le risque est faible, mais va passer à modéré avec les conditions météorologiques estivales.

Autres informations

- **Coccinelles**

Alors que les pucerons sont massivement présents, et sur tous types de végétaux, les coccinelles, prédatrices de pucerons, ont également fait leur arrivée.

La coccinelle à sept points, de 5 à 8 mm, est reconnaissable par son corps rouge ou orange, et ses 7 points noirs.

Comme tous les coléoptères, la coccinelle effectue une métamorphose complète : les stades œufs, larves, et nymphes s'enchaînent, avant d'atteindre le stade adulte.

Après avoir hiberné, les coccinelles se reproduisent. La femelle pond alors des œufs de couleur jaune, généralement sous les feuilles. Les œufs vont éclore quelques jours plus tard : il s'agit alors du stade larve. Les larves consomment jusqu'à plusieurs centaines de pucerons par jour. Plusieurs mues des larves ont lieu, et au bout de trois semaines, les larves se transforment en chrysalides. Après huit jours d'immobilisation, la coccinelle adulte sort de la nymphe. La coccinelle adulte est également carnivore, et consomme de nombreux pucerons.

Afin de lutter contre les pucerons, il est possible d'acheter des larves de coccinelles. Attention à choisir des coccinelles indigènes, et non pas asiatiques.

Harmonia axydris, la coccinelle asiatique, se présente sous de nombreuses formes : orange, rouge ou encore noire, avec un nombre de taches qui est variable.

Elle peut donc facilement être confondue avec les coccinelles indigènes.



Coccinelle à sept points et sa nymphe – *Coccinella septempunctata*

(Crédit Photo : A. Labarre – FREDON Limousin)











Œufs (gauche) et larve (droite) de coccinelle

(Crédit Photo : S. Bélis – DRAAF Nouvelle-Aquitaine)



Coccinelle asiatique– *Harmonia axydris* sous sa forme *spectabilis*

(Crédit Photo : A. Labarre – FREDON Limousin)

<i>Harmonia axyridis</i> 4,9 à 8,2mm			
Forme succinea Elytres rouges ou jaunes à taches noires 	succinea 	succinea 	succinea 
Formes conspicua (2 taches) spectabilis (4 taches) Elytres noires à taches pâles 	conspicua 	conspicua 	spectabilis 

Coccinelles asiatiques - *Harmonia axyridis*

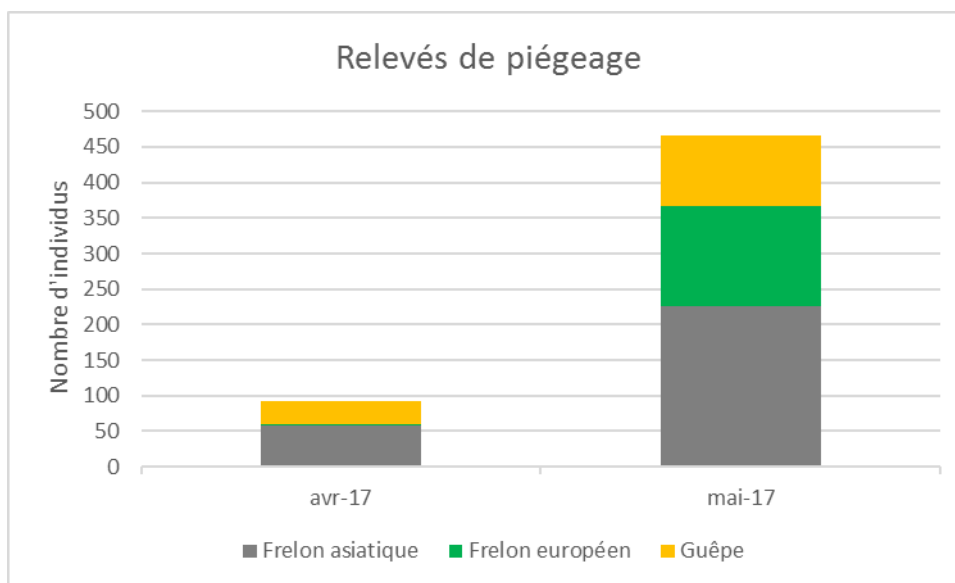
(Source : <http://www.forumbretagne-vivante.org/t5547-les-coccinelles>)

Les coccinelles asiatiques ont été importées dans les années 80. Désormais, elles entrent en compétition avec les coccinelles indigènes, et peuvent même se comporter comme des prédateurs.

Des coccinelles (indigènes et asiatiques) ont été observées dans l'ensemble du réseau.

- **Suivi de frelons et guêpes**

Un suivi de frelons est réalisé par une observatrice en Haute-Vienne. Sur 11 stations d'observation, 367 frelons ont été piégés au mois de mai.



Prochain BSV JEVI Hors-Littoral le 13 juillet 2017

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Hors littoral - sont les suivantes :
 Services Espaces Verts de Périgueux, Boussac-Bourd, Ayen, Ussel, Limoges et St Junien ; IFCE Pompadour ; particuliers

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "